

Vie chère en Outre-mer : l'Autorité rend son rapport

Publié le 24 juillet 2019

Isabelle de Silva a remis le rapport de l'Autorité sur la situation concurrentielle en Outre-mer aux ministres Annick Girardin et Agnès Runacher, le 4 juillet dernier.

Devant les écarts de prix importants avec la métropole, l'Autorité a émis une vingtaine de recommandations pour infléchir la situation. Parmi elles, une réflexion sur les objectifs de l'octroi de mer et ceux du bouclier qualité prix (BQP) selon les territoires concernés.

Le Gouvernement a d'ores-et-déjà annoncé qu'il reprendrait les propositions pour faciliter la vente en ligne et améliorer la transparence des prix.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre la vie chère en outre-mer : l'Autorité livre un diagnostic d'ensemble sur la situation concurrentielle en outre-mer

[Consulter le communiqué](#)

AVIS 19-A-12 DU 04 JUILLET 2019

concernant le fonctionnement de la concurrence en Outre-Mer

[Consulter l'avis](#)